

Procès-verbal du Conseil Municipal

**Séance du LUNDI 19 JUIN 2023 à 18 h 30
en mairie de Mondragon**

Sous la Présidence de Christian PEYRON, Monsieur Le Maire, en mairie.

Etaient présents :

Messieurs : MARSEILLES P- LEBEGUE J- MARCHAND G- TRAMIER JF- CHARLES P- AIME N- BLANC D- MAUCCI D

Etaient présentes :

Mesdames : ALTIER MA- BERNARD J- BALBI F- ROMANINI B- VICENTE V- DEPEYRE A- ROS C- CASTELAS M- RIGGIO B- LLORET S

Procurations : *SANCHEZ B à ALTIER M-A, SABATIER T à CHARLES P, GILLET N à ROMANINI B, GARCIA A à LEBEGUE J, TRUC Y à PEYRON C, MARCHAND A à MARCHAND G*

Absents excusés : *CORNILLON D*

1/DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : M. PEYRON

Patrice CHARLES se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

25 votes pour.

2/APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023

Rapporteur : M. PEYRON

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

25 votes pour.

3/DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET DE LA COMMUNE

Rapporteur : Christian PEYRON

Il est approuvé à la majorité de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget de la commune, comme suit :

FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
Article	+	-	+	-
Chapitre 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL				
627	1 000.00			
TOTAL 011	1 000.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 66 : CHARGES FINANCIERES				
66111	1 000.00			
661121	1 960.00			
TOTAL 66	2 960.00	0.00	0.00	0.00

Chapitre 74 : DOTATION				
741121			63 750.00	
TOTAL 74			63 750.00	
023	59 790.00			
	63 750.00	00.00	63 750.00	0.00
	63 750.00		63 750.00	

INVESTISSEMENT				
Article	DEPENSES		RECETTES	
	+	-	+	-
Chapitre 16 : EMPRUNTS ET DETTES				
1641	11 000.00		100 000.00	
TOTAL 16	11 000.00	00.00	100 000.00	0.00
Chapitre 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21828	100 000.00			
2138	48 790.00			
TOTAL 21	148 790.00	0.00	0.00	0.00
021			59 790.00	
	159 790.00	00.00	159 790.00	0.00
	159 790.00		159 790.00	

24 votes pour.

1 vote contre.

4/CONTRAT DE PRÊT D'UN MONTANT DE 100 000€ POUR LE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION D'UN CAMION POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Rapporteur : Christian PEYRON

Il est approuvé à l'unanimité un emprunt à la Banque Postale d'un montant de 100 000€ à taux fixe sur 8 ans pour le financement d'un camion.

La Banque Postale :

Durée du contrat de prêt : 8 ans

Montant : 100 000,00 €EUROS

Taux d'intérêt annuel : **taux fixe de 4.06%**

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Commission d'engagement : 0,20 % du montant du contrat de prêt

25 votes pour.

5/DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE*Rapporteur : Christian PEYRON*

Il est approuvé à l'unanimité la décision modificative du budget assainissement.

Les opérations budgétaires et comptables comme suit :

FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
Article	+	-	+	-
Chapitre 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL				
627	400.00			
TOTAL 011	400.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 66 : CHARGES FINANCIERES				
66111	4 300.00			
661121	4 300.00			
TOTAL 66	9 400.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 70 : PRESTATIONS DE SERVICES				
70611			10 000.00	
70613			5 000.00	
TOTAL 70			15 000.00	
023	5 200.00			
	15 000.00	00.00	15 000.00	
	15 000.00		15 000.00	

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
Article	+	-	+	-
Chapitre 16 : EMPRUNTS ET DETTES				
1641	3 000.00		400 000.00	
TOTAL 16	3 000.00	00.00	400 000.00	0.00
Chapitre 23 : TRAVAUX EN COURS				
2313	402 200.00			
TOTAL 23	402 200.00	0.00	0.00	0.00
021			5 200.00	
	405 200.00	00.00	405 200.00	
	405 200.00		405 200.00	

25 votes pour.

6/CONTRAT DE PRÊT D'UN MONTANT DE 400 000€ POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Rapporteur : Christian PEYRON

Il est approuvé à l'unanimité de recourir à l'emprunt pour financer les travaux.

3 organismes bancaires ont été consultés pour un prêt de 400 000 € à taux fixe sur une durée de 25 ans.

La banque postale a répondu sur ces critères, comme suit :

La Banque Postale sur la base d'un remboursement trimestriel selon les modalités suivantes :

Durée du contrat de prêt	: 25 ans
Montant	: 400 000,00 EUROS
Versement des fonds	: à la demande de l'emprunteur jusqu'au 30/11/2023, en une fois avec versement automatique à cette date.
Taux d'intérêt annuel	: taux fixe de 4,14%
Base de calcul des intérêts	: mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.
Echéances d'amortissement et d'intérêts	: périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	: échéances constantes
Commission d'engagement	: 0,10 % du montant du contrat de prêt

25 votes pour.

7/CESSION DU BIEN SITUÉ SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION I N°699

Rapporteur : Christian PEYRON

Il est approuvé à l'unanimité l'acceptation de l'offre d'achat de Madame Fatira ALLAL pour lui céder la parcelle cadastrée section I n°699 au prix de 85 000€.

Les frais de notaire, frais d'agence et les éventuels frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

25 votes pour.

8/CESSION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION N°1523 - 1524 ET 1525.

Rapporteur : Christian PEYRON

La cession à la société RAMPA RÉALISATIONS des parcelles cadastrées section B N°1523, 1524 et 1525 pour une contenance totale de 2 704 m² est approuvée à la majorité.

Les frais de notaire et les éventuels frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

24 votes pour.

1 vote contre.

9/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC CONCÉDÉ A LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

Rapporteur : Christian PEYRON

Il est approuvé à l'unanimité de procéder au renouvellement de la convention de superposition d'affectations relative à l'accès vers le lotissement du « Millénaire » et valider le principe d'intégration sur la voie d'accès (VC N°51) au lotissement artisanal des « Plantades », de son ouvrage associé à une surface de terrain.

25 votes pour.

10/ABROGE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 6/2023 AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE MIXTE EN BORDURE DE RN7- SOLLICITATION DETR 2023

Rapporteur : Christian PEYRON

L'abrogation et le remplacement de la délibération 6/2023 est approuvé à l'unanimité.

Le plan de financement prévisionnel pour l'aménagement de la piste mixte en bordure de la Nationale 7 se décompose comme suit :

Financier	Type d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Conseil Général	CDST 2020-2022	167 250.00€	50%
Etat	DETR 2023	66 900.00€	20%
Commune	Autofinancement	100 350.00€	30%
TOTAL HT		334 500.00 €	100%

La demande au titre de la DETR 2023 est portée à 66 900€.

25 votes pour.

11/DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DES ENS POUR L'ÎLE VIEILLE

Rapporteur : Bruna ROMANINI

Il a été approuvé à l'unanimité de solliciter une subvention du Conseil Départemental de Vaucluse comme suit :

- 29 999.43€ de Fonctionnement tel que prévu dans le Plan de gestion,
- 10 350.00€ de Fonctionnement au titre des dépenses supplémentaires,
- 13 380.00€ d'Investissement au titre du plein achèvement du programme d'aménagement du site pour l'accueil du public.

25 votes pour.

12/FERME PÉDAGOGIQUE DU PATATIN : « UNE RÉSERVE DE POLLINISATION ET DE BIODIVERSITÉ EN PROVENCE » - SOLLICITATION FONDS VERT « ACCOMPAGNEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE BIODIVERSITÉ 2030 »

Rapporteur : Bruna ROMANINI

Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée :

1. Officialiser et protéger la réserve de biodiversité avec la signalétique
2. Restaurer les bories provençales
3. Créer un sentier botanique en sauvant les « restanques » provençales
4. Installer une classe d'école dans la forêt
5. Aménager la ferme du Patatin pour sensibiliser les citoyens à l'environnement

25 votes pour.

13/SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CERCLE D'HALTHÉROPHILIE ET CULTURISTE MONDRAGONNAIS

Rapporteur : Christian PEYRON

L'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500€, pour permettre aux pratiquants de participer au Championnat de France et au Grand Prix Fédéral 2022/2023 a été accordée à l'unanimité par l'assemblée.

25 votes pour.

14/SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE BOLLENE

Rapporteur : Marie-Andrée ALTIER

Il est décidé d'émettre un avis favorable à l'unanimité et il est donc proposer de verser une subvention d'un montant de 200€ pour l'année 2023 au Syndicat d'Initiative de Bollène.

25 votes pour.

15/SUBVENTIONS A L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS

Rapporteur : Josette BERNARD

Il est voté à l'unanimité le versement d'une subvention de fonctionnement 2023 de 200€, pour permettre à l'association de mener des actions en faveur des 2847 adhérents du département et de leurs familles en cas d'évènement malheureux, notamment auprès des enfants des collègues décédés.

25 votes pour.

16/ACCEPTATION D'UN DON A LA SUITE DE LA DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION « NUANCES »

Rapporteur : Josette BERNARD

Il est voté à l'unanimité une intention de don de l'association « NUANCES » à la commune de 392.42€ à la suite de la dissolution de l'association.

Le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil Municipal.

25 votes pour.

17/MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Rapporteur : Marie-Andrée ALTIER

Le projet de règlement intérieur de la garderie périscolaire à partir du lundi 4 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

25 votes pour.

18/INTÉGRATION DIRECTE AU POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Christian PEYRON

Il a été approuvé à l'unanimité la création de poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023 et de modifier le tableau des effectifs en conséquence et d'inscrire au budget de la Commune les crédits correspondants.

25 votes pour.

19/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CRÉATION DE POSTES POUR DONNER SUITE AUX AVANCEMENTS DE GRADE 2023

Rapporteur : Christian PEYRON

Il est approuvé à l'unanimité la création des postes suivants à compter du 1^{er} octobre 2023 :

1. 1 adjoint administratif principal première classe à temps complet
2. 1 adjoint technique principal première classe à temps non complet (30/35)
3. 1 agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal première classe à temps non complet (28/35)

Et au même titre de supprimer les postes suivants à compter du 1^{er} octobre 2023 :

1. 1 adjoint administratif principal deuxième classe à temps complet
2. 1 adjoint technique principal deuxième classe à temps non complet (30/35)
3. 1 agent spécialisé des écoles maternelles principal deuxième classe à temps non complet (28/35)

25 votes pour.

20/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE RECONNUS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Jean LEBEGUE

Il est approuvé à l'unanimité de renouveler la convention de gestion visant à préciser les conditions dans lesquelles la commune de Mondragon assurera la maintenance à compter du 1^{er} octobre 2023.

25 votes pour.

21/ASSAINISSEMENT DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2022 DE LA SAUR

Rapporteur : Jean LEBEGUE

Il est pris acte du rapport d'activité annuel 2022 de la SAUR.

25 votes pour

INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

• Arrêtés décidant de la révision de loyer de biens communaux

- Le loyer mensuel de la place de parking n°6 (rue Anatole France) occupée par Monsieur WASILEWSKI André est porté à 50.81€ à compter du 1^{er} juin 2023 (loyer antérieur 46.70€) – Arrêté n° 276/2023.
- Le loyer mensuel de la place de parking n°3 (rue Anatole France) occupée par Monsieur et Madame CACHAT Henri est porté à 50.81€ à compter du 1^{er} juin 2023 (loyer antérieur 46.70€) – Arrêté n° 275/2023.
- Le loyer mensuel de la place de parking n°4 (rue Anatole France) occupée par Monsieur BROSSARD Serge est porté à 50€81 à compter du 1^{er} juin 2023 (loyer antérieur 46€70) – Arrêté n° 274/2023.

- Le loyer mensuel de la place de parking n°2 (rue Anatole France) occupée par Monsieur et Madame ANDRE Stéphane est porté à 50€81 à compter du 1^{er} juin 2023 (loyer antérieur 46€70) - Arrêté n° 273/2023.
- Le loyer mensuel de la place de parking n°8 (rue Anatole France) occupée par Monsieur MARTINEZ Joseph est porté à 50€81 à compter du 1^{er} juin 2023 (loyer antérieur 46€70) - Arrêté n° 272/2023.
- Le loyer mensuel d'un logement (116, Chemin Jean Moulin) occupé par Madame BERAFTA Karine est porté à 567€ à compter du 1^{er} juin 2023 (loyer antérieur 548€) - Arrêté n° 271/2023.

- **Arrêté décidant de la location d'un bien communal**

L'emplacement de parking, n°5 au garage couvert sis rue Anatole France, est attribué à Monsieur ORMIERS Maxime et Madame MAZELIER Mélanie à compter du 15 juin 2023 pour un loyer mensuel de 45€ - Arrêté n° 315/2023.

- **Gestion des cimetières :**

Acquisition d'une concession trentenaire n° 12 Allée des Tamaris– Peyrafeux II en date 26 avril 2023 pour un montant de 525€ par Madame DUBLE Stéphanie (née LACROIX).

- **Décision du Maire :**

Décision n°308/2023 portant sur la signature du contrat de partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône.

AUCUNE QUESTION DIVERSE.

La séance est levée à 19h15.

Fait à MONDRAGON, le 27 juin 2023

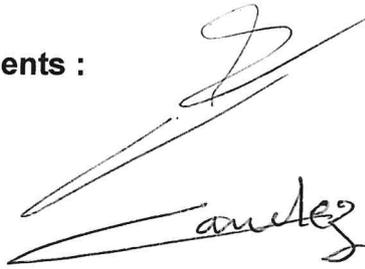
**Le Maire de Mondragon,
Christian PEYRON.**



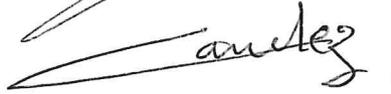
**Le Secrétaire de séance,
Patrice CHARLES.**

Signature des membres présents :

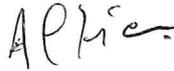
1- PEYRON Christian



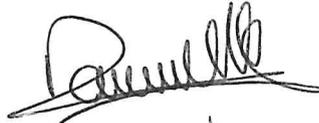
2- SANCHEZ Benoît



3- ALTIER Marie-Andrée



4- MARSEILLES Patrice



5- BERNARD Josette



6- LEBEGUE Jean



7- BALBI Francette



8- MARCHAND Guy



9- MARCHAND Any



10- MAUCCI Denis



11- SABATIER Thierry



12- LLORET Suzy



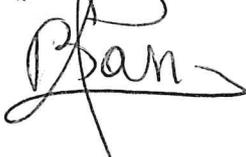
13- RIGGIO Béatrice



14- ROMANINI Bruna



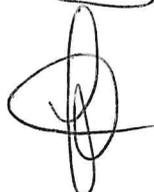
15- BLANC Didier



16- TRAMIER Jean-François



17- ROS Céline



18- VICENTE Virginie

19- CHARLES Patrice

20- GILLET Nadine

21- TRUC Yannick

22- AIME Nicolas

23- GARCIA Aurélie

24- CASTELAS Morgane

25- DEPEYRE Arlette

26 – COTTIN Jean-Claude

A vertical column of handwritten signatures corresponding to items 18 through 23. The signatures are written in black ink and are somewhat stylized and overlapping.

A handwritten signature for item 24, appearing to be 'Athen'.

A handwritten signature for item 26, appearing to be 'Cottin'.